



Union Nationale des
Accompagnateurs en Montagne

Assemblée Générale du 17 novembre 2018

RAPPORT MORAL

Chères et chers collègues,

Je remercie celles et ceux qui ont répondu à notre invitation pour participer à l'Assemblée Générale de cette année. Par votre présence, ou par l'envoi de votre pouvoir, vous témoignez de votre intérêt aux actions entreprises par l'UNAM pour défendre les valeurs des Accompagnateurs en Montagne.

Avant de développer ce rapport, j'ai une pensée particulière pour Pascal LLUCH qui a disparu il y a deux ans. Il était au nombre des premières personnes en 2013 à avoir interpellé les dirigeants d'un autre syndicat sur leurs comportements déplorables envers les salariés. Les méfaits en question avaient été révélés par la Commission de déontologie dans un rapport complet, mais occultés par les dirigeants du SNAM. Cela le révoltait et son rôle fut capital dans notre prise de conscience. Son engagement restera un exemple pour nous tous.

.....

Cette année, nous enregistrons quelques résultats liés à notre action entamée dès 2014. Cela est extrêmement encourageant et démontre à la fois le bien fondé de nos analyses, la force de nos convictions et le réalisme de notre engagement syndical bienveillant.

Nous parlons ici au nom de notre profession commune quand nous notons trois de ces résultats.

Tout d'abord, notre capacité de veille juridique et réglementaire ainsi que notre réactivité nous ont permis de stopper une initiative réglementaire très préjudiciable à la profession, aux territoires et à notre identité. Je parle ici de la décision du Conseil d'Etat.

Nous avons dénoncé, preuves à l'appui, une attribution contestable du « marché du recyclage des Accompagnateurs en Montagne », après une enquête de l'Inspection Générale des Services du Ministère des Sports suivie d'un rapport à la Ministre. Après

avoir pris en compte nos éléments, le ministère a interrompu la mission confiée depuis 2003 à l'association qui en avait la charge. Nous nous réjouissons que l'Etat reprenne pleinement ses droits en la matière.

Concernant l'avenir de notre profession, le Diplôme d'Etat conçu en 2013 et 2014 s'est avéré, comme nous l'avions dit et traduit des remontées des stagiaires et de nos adhérents, inadapté tant dans ses modalités de déroulement du cursus que dans certains de ces contenus peu en phase avec la réalité professionnelle. Depuis novembre 2017 nous sommes intégrés dans la commission technique du ministère et nos arguments ont pesé : le DE est en réécriture et sera prochainement présenté en Section Permanente de l'Alpinisme.

Notre contribution à la réécriture du D.E « version2 » donnera à ce diplôme plus de sens : la transmission des connaissances et les bases de l'encadrement se feront sur le terrain, progressivement avec un professionnel dans un esprit confraternel.

Du fait de toutes ces actions entreprises, certaines depuis la création de l'UNAM, notre représentativité syndicale a été officialisée par notre ministère de tutelle le 18 octobre dernier.


Ces résultats représentent un travail considérable et sont le fruit d'une équipe où chacun apporte sa compétence, sa réflexion et son énergie, bénévolement bien sûr.

C'est une lutte incessante mais nécessaire, car au delà des actions, il faut diffuser l'information auprès des médias, des élus, des instances, des collègues. Cela est l'affaire de tous, car s'il est capital d'agir, il est indispensable de le faire savoir le plus largement possible pour rendre visible la pertinence des actions de l'UNAM.

Nous avons été actifs durant l'année écoulée même s'il a fallu établir des priorités et nous n'avons toutefois pas pu réaliser l'ensemble des actions que nous projetions, faute de temps et de moyens humains. Nous vous sollicitons pour vous investir au comité directeur, car nous y sommes encore peu nombreux.

Nous avons atteint une partie nos objectifs (pas les moindres) d'autres sont toujours à entreprendre depuis le début ou en cours. Nous reviendrons dans le détail pour chacun de ces points dans le bilan d'activités.

L'UNAM agit concrètement pour placer les Accompagnateurs en Montagne comme acteurs incontournables de cet environnement montagnard qui est nôtre.


Pour le comité directeur, Patrick SCHLATTER.